



Mathieu Daguzan-Garros : « Le propriétaire qui se mouille à 2 ans et 3 ans est un maillon important de notre chaîne »

Vice-président pour le plat de la Fédération des éleveurs, Mathieu Daguzan-Garros a répondu à nos questions avant les élections.

Jour de Galop. – Édouard de Rothschild a annoncé un référendum sur la prime pour les chevaux d'âge. Quelle est votre position à ce sujet ?

Mathieu Daguzan-Garros. – Au niveau de la Fédération des éleveurs, le nouveau Comité élu en mars a validé une proposition qui consiste à redonner des primes à l'éleveur pour tous les chevaux sans distinction d'âge, tout en maintenant à la fois les primes à l'étranger et la distinction entre les conçus et non-conçus. En appliquant une légère baisse linéaire de tous les taux actuellement en vigueur, nous pourrions attribuer une prime à taux réduit pour les "chevaux d'âge" tout en restant dans l'enveloppe de 10 % des allocations et en continuant à offrir une prime à taux plein en début de carrière. Personnellement, je trouve qu'il est inadmissible qu'un éleveur soit pénalisé quand son vieux cheval continue à courir. C'est grâce à l'éleveur et non à cause de lui que cela arrive. Ce cheval contribue à la recette pour tout le monde, je ne vois pas pourquoi l'éleveur serait ignoré. Ce n'est pas sous prétexte qu'un bon cheval aurait assez gagné en début de carrière qu'il ne doit plus récompenser son éleveur ultérieurement. Souvent, la prime à l'éleveur compense les déceptions que nous avons dans l'élevage avec les avortements, les poulains accidentés... Et très souvent, la prime à l'éleveur permet de se payer de meilleures saillies.

On sait que la Fédération des éleveurs se bat à Bruxelles pour un retour à un taux de T.V.A. réduit. Ce dossier a connu une avancée majeure en janvier 2018, mais n'a pas abouti...

À la Fédération, nous militons pour une T.V.A. à 10 % pour les poulains jusqu'au départ à l'entraînement. Nous plaçons pour revenir à 10 %, comme c'est le actuellement sur les saillies et les pensions des poulinières. Pour une poulinière, c'est 10 % et pour un foal au sevrage, c'est 20 %... C'est inadmissible. De nombreux élus et représentants des ministères accepteraient cette notion à l'élevage, à savoir que tout le monde ait un taux de 10 %.

Le programme pour les jeunes chevaux a beaucoup évolué ces dernières années. Pour certains, c'est cette classe d'âge qu'il faut encourager. Pour d'autres, c'est trop. Quelle est votre position sur le sujet ?

Il y a eu pas mal d'évolution sur le programme des jeunes chevaux ces dernières années. Mais ça n'est pas vraiment en faveur de la province. Nous demandons un aménagement du programme en fonction des effectifs présents dans chaque région. Ça préserverait la santé des chevaux. Personnellement, je militerai pour une meilleure distribution de la prime propriétaires. Celle-ci a été créée sur une proposition du Syndicat des éleveurs à l'époque. Je pense sincèrement que le propriétaire qui investit sur un jeune cheval, ou qu'il a élevé, doit être encouragé plus que d'autres, par le biais de la prime propriétaire. Le propriétaire qui se mouille à 2 ans et 3 ans est un maillon important de notre chaîne.

MYBOYCHARLIE

Meilleur 2 ans de sa génération
Prix Morny Gr1

50% de gagnants

Parmi les étalons les plus représentés à ARQANA
Du 22 au 25 Octobre 2019

★★★★★

Père de 5 gagnants de Groupe 1

HARAS DU MEZERAY